LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — On nous communique la note suivante :

Dimanche 10 mai, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, la Fédération de la Jeunesse catholique de Roubaix célébrera sa fête annuelle. A onze heures et demie, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame, en présence de tous les groupes de la Fédération et des membres directeurs de l'Union Catholique. Après la messe aura lieu la cérémonie de la bénédiction du drapeau. Puis se tiendra un cortège à la Maison des Œuvres, où l'Union Catholique offrira les vins d'honneur.

Comme lendemain de cette fête, M. Jean Leroide, avocat, fils du député de Paris, viendra le jeudi 14 mai, animer le saint fraternel des Unions de Jeunesse catholique de France.

UN LABORATOIRE DE RADIOGRAPHIE A L'HÔTEL-DIEU. — Nous avons annoncé déjà qu'un laboratoire de radiographie allait être installé à l'Hôtel-Dieu, grâce à une subvention accordée à l'Administration des Hospices par le Conseil départemental. C'est maintenant chose faite, depuis quelques jours ce nouveau service fonctionne pour les malades traités à l'hôpital et, dans quelques jours, il sera mis à la disposition du public. C'est M. le docteur Bertremieux qui en a la direction.

Le nouveau laboratoire de radiographie est appelé à rendre de grands services, car il ne se passait pas de semaine qu'on ne fût obligé de conduire des malades, et surtout des blessés, à Lille, pour les examiner à l'aide des rayons X.

LA FOURNITURE DES EFFETS D'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA POLICE. — Mardi matin, à onze heures, a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication de la fourniture des effets d'habillement, de couchage et d'équipement nécessaires au personnel de la police. Le bureau était présidé par M. Leblanc, adjoint au maire, assisté de MM. Despature et Bayart, conseillers municipaux. Il y avait quatre lots : 1er lot, fourniture d'effets d'habillement, 6 08 fr. 25; 2e lot, fourniture d'effets d'équipement, 787 fr. 50; 3e lot, confection d'effets d'habillement, 3 834 fr.; 4e lot, confection de képis, 1.574 fr.

Voici les noms des soumissionnaires et adjudicataires :

1er lot, M. Félix Boutry, de Lille, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 10,75 %.

2e lot, MM. Oscar Leconte, 5,25 % et Félix Boutry, 24,13 %, adjudicataire.

3e lot, MM. Trionfi, 25 % et Félix Boutry, 31,72 %, adjudicataire.

4e lot, MM. Trionfi, 13 %; Oscar Leconte, 23,25 %; Achille Petit, 30 %, et Félix Boutry, 34,50 %, adjudicataire.

DANS LE SERVICE DE L'ÉBOUAGE. — M. Oscar Lassouffle, maréchal-des-logis de gendarmerie à Tourcoing, qui sera en retraite, le 25 mai prochain, vient d'être désigné par l'administration municipale comme chef du dépôt de l'ébouage, en remplacement de M. Henri Pon bon. Il entrera en fonctions le 1er juin.

LA FÊTE ANNUELLE DES SAUVETEURS DU NORD. — La fête annuelle de la Section roubaisienne des *Sauveteurs du Nord*, aura lieu à l'*Hôtel du Centre*, où de la Grande-Place et de la rue Pierre-Motte, le dimanche 10 mai prochain.

Réunion à sept heures et demie précises du matin; 10 heures, messe à Saint-Martin; à une heure et demie, repas; puis, banquet par souscription, dans la grande salle de la Société. Les adhésions doivent être envoyées au vice-trésorier ou au secrétaire avant *vendredi 8 mai, à six heures du soir; passé ce délai*, la commission fixera définitivement le nombre des couverts.

Les vols à la foire. — *Un millier de francs de bijoux volés. — Vol de pain d'épices. — Une tentative infructueuse.* — Les malfaiteurs nocturnes ont fait une razzia sur le champ de foire, durant la nuit de lundi à mardi.

Entre une heure et deux heures, ils ont fracturé, à l'aide de pince, la vitrerie de la boutique de M. Joseph Verpoort, bijoutier, rue de Lannoy, qui est située à l'angle de la rue Pierre-Motte et la rue de Lannoy, dans la première allée. Ils y ont enlevé une certaine quantité de bijoux, bagues, dormeuses, chaînes de montre, épingles de cravate, le tout en argent, en doublé ou en maillechort, estimé un millier de francs environ.

Ce n'est seulement mardi matin, que M. Joseph Verpoort a appris que sa boutique était ouverte et qu'il a constaté le vol dont il venait d'être victime. On a retrouvé, près des vitrines dévalisées, une boîte d'allumettes belges et des traces de bougie.

Peu après, la police ayant appris qu'un individu avait vendu une vingtaine de bagues en argent, — qui furent reconnues comme étant de celles volées à la foire, — se mit à sa recherche et parvint à l'arrêter. C'est un chiffonnier, Léon Vanmaldeghem, âgé de 55 ans, demeurant rue Magenta, 7; il a déclaré avoir trouvé ces bijoux dans une poubelle, boulevard Gambetta, non loin de l'endroit où le vol a été commis.

Dans la même allée, les voleurs ont rendu visite à un tout que de Mme Vve Nuyttens, marchande de pain d'épices et fraîtrant une des fermetures. Ils ont dérobé pour une dizaine de francs environ de marchandises. Plusieurs pièces de pain d'épices ont été retrouvées, mardi matin, dans l'allée voisine.

— Enfin, un des voleurs de la boutique de M. Joseph Mabaudi, mercier, a été ouvert de vive force, mais rien n'a été enlevé, les malfaiteurs ayant sans doute été dérangés.

M. Grimaldi a ouvert une enquête sur ces différents méfaits.

UN INCIDENT DANS UN ATELIER DE CONSTRUCTION. — M. Louis Grau, constructeur, rue Bourgogne, nous écrit qu'il n'était dû à ses ouvriers et qu'il ne leur a été payé, pour la quinzaine écoulée, qu'une somme de 2.500 fr. et non 7.000 fr., comme *nous l'avons dit*. Mais dans ce dernier chiffre étaient comprises les indemnités de prévenance qui n'ont pas été payées, le travail continuant.

Notre correspondant déclare également que c'est lui qui a demandé sa liquidation judiciaire et non ses créanciers. Dont acte.

DÉCOUVERTE D'UN NOYÉ. — Mardi soir, vers sept heures et demie, on a retiré du canal, quai de Normandie, le corps d'un homme qui avait séjourné quelque temps dans l'eau. L'identité du noyé a pu être établie par son locataire. C'est un nommé Yvon Berthe, tanneur, âgé de 29 ans, originaire de Bovière (Belgique), demeurant à Wattrelos, hameau du Hutin, [illegible] Dupont. Ce malheureux était disparu de son domicile depuis le dimanche 26 avril. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu, sur l'ordre de M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, qui a procédé aux constatations légales. On croit que le malheureux est tombé accidentellement à l'eau.

UNE JEUNE FILLE QUI SE JETTE D'UN PREMIER ÉTAGE. — Dans la soirée de lundi, vers onze heures, une jeune fille de 15 ans, Emélie Beuscart, demeurant avec ses parents rue Vauban, ayant été menacée par son père qui était rentré à la maison en complet état d'ivresse, s'est jetée d'une fenêtre du premier étage pour éviter d'être frappée.

Emélie Beuscart, dans sa chute sur le pavé, ne s'est [illegible] graves à la tête et sur différentes parties du corps. M. le docteur Labbe a été appelé aussitôt et lui a donné des soins. La jeune fille s'est ensuite rendue chez son cousin, rue de l'Ermitage, cour Billot, 5.

EN VERTU D'UN MANDAT D'AMENER décerné par M. Hermary, juge d'instruction, en date du 20 novembre 1902, le sous-brigadier Cuvelier a arrêté, mardi matin, vers onze heures, rue des Longues-Haies une ménagère, Stéphanie Gaset, âgée de 57 ans, demeurant rue de Beaumont, 12. Cette femme est inculpée de complicité de vol et d'infraction à un arrêté d'expulsion.

GRIVÈLERIE. — Une couturière, Juliette Varhaesbrouck, âgée de 30 ans, demeurant à Lille, rue du Faubourg-des-Postes, 44, est entrée, mardi matin dans l'estaminet de Mme Eloué Mazurel, 40, rue de Beaurewart, et s'y est fait servir plusieurs consommations, qu'elle n'a pas payer, faute d'argent. Elle a été arrêtée et conduite au dépôt du 3e arrondissement.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de laines de M. Motte-Bossut fils, un fileur, Jean Knoff, 45 ans, rue de Maubeuge, cour Leurdan, s'est blessé au bras droit pendant son travail. Six jours de repos. Docteur Picquet.

— Dans l'atelier de construction de M. Joseph Leveugle, un forgeron, Charles Vandevelde, 48 ans, rue Bernard, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une barre de fer. Dix jours de repos. Docteur Picquet.

— Un débourreur de MM. François Roussel père et fils, fabricants, Eugène Chalaret, 14 ans, rue de l'Epeule, a été blessé au poignet gauche pendant son travail. Six jours de repos. Docteur Derville.

— A la teinturerie-apprêt de MM. A. Denis et Benoist, un apprêteur, Napoléon Ferret, 49 ans, rue d'Alger, cour Catteau, s'est blessé au côté gauche en tombant. Six jours de repos. Docteur Derville.

— Au peignage de l'Epeule, un bobineur, Henri Verbrugge, 20 ans, demeurant à Wattrelos, a été blessé à la main droite par son métier. Un mois de repos. Docteur Lepers.

— Un rotineur de M. Ernest Robache, bamboutier, Edouard Bonduelle, 17 ans, rue de l'église, au Blanc-Seau, s'est blessé au pouce droit. Six jours de repos. Docteur Druesne.

— A un tissérand de MM. Les Fils [illegible] Motte, fabricants, Louis Quiévryn, 27 ans, rue d'Anzin, a été blessé à la main droite par la broche de la navette de son métier. Six jours de repos. Docteur Mariage.

— A la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Meillassoux, un teinturier, Arthur Vandenberghe, 23 ans, demeurant à Wattrelos, a eu la main droite écrasée par une porte. Quinze jours de repos. Docteur Godefroy.

Assortiment complet des dernières créations p' costumes. E. Verbelle, tailleur, 53, Grande-Rue

Communications

ROUBAIX. — *Fédération de la Jeunesse Catholique.* Le « cours de diction » qui aura lieu désormais le mardi, de 8 h. ½ à 9 h. ½, 84, Grande-Rue, s'est ouvert hier soir, mardi 4 mai. Ce cours est destiné aux jeunes gens de tous les groupes.

— *Orphéon des Moviarts.* — Répétition et réunion générales mercredi 6 mai, à 9 heures précises. Questions importantes.

— *Chorale l'Abeille.* — Jeudi 7 mai, à huit heures et demie, répétition générale en vue du festival de Théâtre.

— *Cercle Artistique.* — M. le docteur Debuchy accordera aux sociétaires une réduction de 50 p. c. pour les consultations prises chez lui, Grande-Rue, ou à son bureau, *rue au Fontenoy*, ainsi qu'à leur domicile. — M. Wakaux, pharmacien, rue de la Gare, a consenti également à accorder une réduction de 20 p. c. Ces réductions ne seront accordées que sur la présentation de la carte d'identité. — Les répétitions pour la section dramatique reprendront leur cours cette semaine.

CROIX

ÉCHOS DU JUBILÉ DE LA FANFARE DU CRÊCHET. — Dimanche prochain 10 mai, remise de la médaille offerte au président de la Fanfare par la Commission civile. A cette occasion un punch, sera donné à 4 h. 1/2 au local, sous la présidence de M. Eugène Dubiez, président d'honneur, et de M. Léon Petit, président de la Commission civile. A l'issue de cette fête intime, la société se rendra à l'Allumette où elle donnera un concert près de l'école. A 8 h. 1/2 du soir, retraite aux flambeaux par les rues des Ogiers, du Petit-Beaucamp, de la Lunette, Chevreuil, d'Arcole, Thionville, Saint-Piat, Amiral-Courbet, de Roubaix, Pasteur, Barpaumie, Jacquard, avenue des Marronniers, rues d'Ermitage et de Jeanne d'Arc, place St-Pierre, et rue Kléber.

WASQUEHAL

ENTRAVES A LA LIBERTÉ DU TRAVAIL. — Le quartier de la Planche-au-Riez a été, mardi à midi, le théâtre de scènes de désordre regrettables. A la sortie des ateliers, une bande d'une trentaine d'individus parcourait la rue principale du hameau en chantant des refrains révolutionnaires. Arrivés devant la maison portant le numéro 48, et où habite un ouvrier, père d'une nombreuse famille, qui pour ne pas laisser ses enfants sans pain, n'a pas voulu cesser son travail à la fabrique Bondet, à Mouvaux, dont le personnel est actuellement en grève, — les manifestants s'arrêtèrent, se mirent à pousser des huées et à proférer des menaces à l'adresse de l'ouvrier. La scène dura un quart d'heure sans que la police intervînt.

Depuis plusieurs jours, les gendarmes doivent accompagner l'ouvrier que les grévistes poursuivent et menacent, tant à l'aller qu'au retour. Il est à espérer que de pareilles scènes, qui sont des entraves à la liberté du travail, ne se renouvelleront plus et que l'autorité prévaudra des scènes qui troublent l'ordre public.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un journalier de Fiers, Eugène Detrey, 27 ans, travaillant chez MM. Hannart frères, s'est fait une entorse au pouce de la main droite en heurtant un ponton.

LANNOY

ANNAPPES

UN VOL IMPORTANT DANS UNE TEINTURERIE. — Les cambrioleurs continuent leurs exploits. On se rappelle avec quelle audace des bandes malfaiteurs ont opéré à l'établissement de MM. Mulliez frères, à Hem, où ils ont enlevé pour 7 à 800 francs de tissus. Un vol d'égale importance a été commis dans la nuit de lundi à mardi à l'usine de MM. Oscar Plaisant et fils, dans des circonstances analogues.

Les voleurs se sont introduits dans l'intérieur de l'établissement après avoir escaladé le mur clôturant la cour, haut de deux mètres cinquante environ; puis ils sont montés sur la toiture du bâtiment où ils sont entrés en passant par une tabatière dont les carreaux avaient été préalablement brisés. Ils se sont ensuite retirés par le même chemin en emportant une trentaine de kilogrammes de soie en petits échevaux, une quantité égale de tussa et trente kilos de laine. Ces marchandises représentant une valeur de 800 francs environ devaient être remises le lendemain aux clients. Le vol a été constaté mardi matin à la première heure par l'ouvrier chargé de faire la livraison.

La police locale a été avisée, mais jusqu'ici on ne possède aucun indice pouvant amener l'arrestation des coupables.

Disons que le veilleur de nuit avait fait sa ronde comme à l'ordinaire et n'avait rien remarqué d'anormal. Les malfaiteurs étaient pieds nus, et après les empreintes de leurs pas relevées dans la pâture voisine.

ANSTAING

BATAILLE DE DAMES. — Deux femmes, [illegible] Mouque et Victorine Defaut en sont venues aux mains, lundi soir, pour un motif des plus futiles. A la suite de cette scène, la première des deux femmes a dû s'aliter. Le garde-champêtre Deneuville a ouvert une enquête.

LA PRÉSERVATRICE

La plus ancienne des Compagnies Françaises d'assurances contre les accidents, garantit toutes les charges de la loi du 9 avril 1898 à conditions avantageuses. En cas d'expiration de contrats s'ad. à M. *Albert Derville*, 13, rue de la Gare. Roubaix. 29353

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Spécialité de Catalogues. — Prix-Courants. — Mémoires. — Compte-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage. Prix très modérés. Outillage moderne. — Exécution rapide et soignée.

CAVALCADE DE ROUBAIX

Grands choix de Costumes historiques de tout style en location. — Léonce FAVIER, costumier, rue des Bouchers, 68, Bruxelles. 29798

WATTRELOS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — MM. J. Blanckaert et J.-B. Raimbaut nous prient d'insérer la note suivante que nous publions à titre documentaire :

« Le nombre des indigents à Wattrelos devenant de plus en plus considérable et les sommes inscrites pour le budget des pauvres restant les mêmes, deux administrateurs du Bureau de bienfaisance avaient proposé de solliciter du Conseil municipal une augmentation « immédiate » de subvention, pour parer aux demandes sollicitées les plus urgentes.

» Par quatre voix (celles de MM. Agache, Delcroix, Dubus et Lemaître) contre 2 (celles de MM. Raimbaut et Blanckaert), la Commission a décidé de rester, quant à présent, dans les limites budgétaires, c'est-à-dire de ne demander aucun secours pour le moment.

» Les deux administrateurs, Raimbaut et Blanckaert, assument, devant leurs concitoyens, l'entière responsabilité de leur vote et au nom des pauvres de leurs quartiers, protestent contre la façon dont leurs collègues prétendent défendre la cause des malheureux.

» *Signé* : BLANCKAERT et RAIMBAUT. »

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC sera célébrée le dimanche 10 mai 1903, avec l'éclat habituel. Les sociétés suivantes : Musique municipale, La Gauloise, La Jeunesse catholique, Les Patriotes, Les anciens sous-officiers, Les médaillés militaires, Les anciens combattants, se formeront en cortège rue Carnot, à onze heures un quart, pour se rendre à la messe de onze heures et demie, en l'église Saint-Madlou. La Musique municipale se fera entendre pendant la messe. Itinéraire du cortège après la messe : rue Carnot, rues Traversière, Négrier, de la Mairie et Grande-Place. Les habitants de Wattrelos sont invités à pavoiser leurs maisons.

LA MORT SUSPECTE D'UN ENFANT. — *L'autopsie.* — M. Coupilaud, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Montaigne, s'est rendu hier matin à l'hôpital, où il a interrogé la jeune mère. Il a quitté Wattrelos à midi trois quarts.

A cinq heures, M. Dutilleul, médecin-légiste, a procédé à l'autopsie. M. Dutilleul a réservé son opinion.

HUIT PROCÈS-VERBAUX ont été dressés contre des propriétaires de chiens en divagation.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — Demain soir, jeudi, à huit heures et demie, réunion du Comité de la *Jeunesse catholique*, rue Saint-Joseph. Les cotisations seront reçues à partir de huit heures. Nous comptons sur la présence de tous les membres.

Aujourd'hui RÉCLAME DU PALAIS DES NOUVEAUTÉS, Roubaix. TAPIS, toile cirée, qualité garantie, dimension 140/140.

Série 1, valeur 2,95, vendus 1,95.
Série 2, valeur 3,95, vendus 2,45.
Série 3, valeur 4,90, vendus 3,45.
Série 4, valeur 7,50, vendus 5,95. 29772d

TOURCOING

LA COMMISSION DE LA VOIRIE se réunira aujourd'hui mercredi 6 mai, à trois heures, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : 1° Rue de la Croix-Blanche ; *mise en état de viabilité*, entre les rues de la Croix-Rouge et du Beau-Laurier. — 2° Canalisations de gaz à faire dans diverses rues.

A L'OCCASION DES FÊTES DE DUNKERQUE qui auront lieu, le 1er juin, lundi de la Pentecôte, un train spécial partira de Tourcoing de grand matin pour rentrer le soir vers dix heures.

Prix du billet, aller et retour : en 3e classe, 4 fr. 15, en 2e classe, 6 fr. 30. On peut s'adresser dès maintenant à M. l'abbé Lebbe, 59, rue Nationale.

UNE CONFÉRENCE SUR ROME ET LE PAPE. — Vendredi prochain, 8 mai, à 8 heures précises du soir, en la salle des Œuvres, 85, rue des Ursulines, M. l'abbé J.-M. Rosset, missionnaire apostolique, donnera sur Rome et ses environs, une conférence accompagnée de projections lumineuses.

Les catholiques de Tourcoing se feront une joie de témoigner par leur nombre, l'intérêt particulier qu'ils portent à tout ce qui leur rappelle Rome et le Pape. L'entrée est libre et les dames sont tout spécialement invitées à cette conférence.

UN GRAVE ACCIDENT A LA TOSSÉE. — Mardi soir, vers cinq heures, un grave accident s'est produit à la Tossée, où se font actuellement les nouveaux travaux pour le passage inférieur, Emile Hinnchess, âgé de 39 ans, demeurant rue de Roubaix, domestique de M. Delannoy, entrepreneur, avait calé la roue d'un tombereau au moyen d'une pierre, pour procéder au chargement des terres enlevées.

Lorsqu'il voulut décaler la voiture, il poussa la pierre avec le pied, mais, en glissant, il eut le pied pris entre la pierre et la roue. M. le docteur Decherf, mandé en toute hâte, constata qu'il avait le tibia brisé sur une longueur de 10 centimètres. Après lui avoir donné les premiers soins, il fit transporter le blessé à son domicile. D'après le médecin, Hinnchess subira une incapacité de travail de plus d'un an.

UNE BONNE CAPTURE. — Mardi, la police a mis en état d'arrestation, un repris de justice dangereux, Victor Favorel, âgé de 22 ans, fraudeur, demeurant rue de Menin, 56, à Roubaix. Cet homme est l'un des auteurs d'une agression nocturne dont M. Jean Vreven, âgé de 55 ans, marchand de quatre-saisons a été victime, rue de la Fonderie. Favorel, aidé de plusieurs autres malfaiteurs, avait bâillonné M. Vreven, l'avait terrassé et fouillé. Mais le marchand de quatre-saisons s'était défendu et avait crié, mettant ses agresseurs en fuite. Une enquête fut ouverte et mardi Favorel a été arrêté. Après avoir subi un interrogatoire de M. Delattre, commissaire du 2e arrondissement, il a été écroué au dépôt.

UN VOL DE PLOMB a été commis au préjudice de M. Bourgois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge, 165. Des malfaiteurs se sont introduits dans une maison nouvellement construite rue du Général-Bonnaud, et ont enlevé dix mètres de tuyaux de plomb. Ce n'est que mardi matin qu'on s'est aperçu du vol, qui a dû être, croit-on, commis dans la journée de dimanche. M. Bourgois a déposé une plainte entre les mains de M. Proix, commissaire du 1er arrondissement, qui a ouvert une enquête.

UN ENFANT GRIÈVEMENT BRULÉ PAR DE L'EAU BOUILLANTE. — Un accident, dû, une fois de plus, à l'imprudence des personnes qui déposent à terre des récipients contenant des liquides bouillants, s'est produit mardi matin, rue de la Cité, 148, où habitent les époux Lelebvre. Le petit Georges, âgé de 2 ans, jouait dans la cuisine lorsqu'en marchant à reculons, il tomba dans une marmite d'eau bouillante déposée à terre par sa sœur Elise, âgée de 12 ans. Aux cris déchirants poussés par le pauvre enfant, les parents accoururent et lui donnèrent les premiers soins en attendant l'arrivée de M. le docteur Desbonnets, mandé en toute hâte. Le praticien a jugé très grave l'état du petit Georges qui a le corps tout brûlé et il n'a pu se prononcer sur les suites de cet accident.

UNE ARRESTATION. — Dans la soirée de lundi, un homme revêtu de l'uniforme d'agent de la Société des Chemins-de-Fer économiques de Saint-Amand, disant s'appeler Henri Descarpentries, employé de cette compagnie, demeurant rue de Menin et actuellement en congé, se présentait chez M. Pagie, rue de la Croix-Rouge et lui louait une bicyclette pour une heure.

Aussitôt qu'il fut sorti M. Pagie entendit le faux employé demander la route pour aller à Ascq. Le loueur eut aussitôt des soupçons car il lui parût qu'on ne pouvait faire le chemin d'Ascq aller et retour, en une heure. Il suivit donc à bicyclette son client qui partait à une très vive allure, et le rejoignit près la gare. Là, il pria un agent de conduire le bicycliste au poste central. Dès mardi matin le pseudo Descarpentries a été interrogé. Il finit par déclarer se nommer Jules O..., né à Rubrouck (Nord), habitant Mouchain, où il exerce momentanément la profession d'ouvrier agricole.

Il avait en effet appartenu à la Compagnie des Tramways de Saint-Amand. Il a nié avoir voulu voler la bicyclette. Toutefois l'adresse qu'il avait donnée rue de Menin, a été reconnue inexacte. Jules O... a été maintenu en état d'arrestation. Il sera conduit aujourd'hui à Lille et mis à la disposition du Parquet.

CHUTE GRAVE DANS UN ESCALIER. — Dans la nuit de lundi à mardi, un accident grave s'est produit rue Jourdan, 43, chez Mme veuve Mulliez, où habite un ouvrier teinturier, Dominique Baty, âgé de 41 ans. Ce dernier a manqué le pied en montant se coucher et a fait une chute dans l'escalier. M. le docteur Huriez a jugé l'état de Baty, très grave. Le blessé s'est fait des plaies et des contusions multiples à la tête, à la lèvre supérieure, aux bras et aux jambes. Le médecin a fait admettre d'urgence Baty à l'Hôtel-Dieu.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Ch. Six, un rattacheur, Emile Scenens, 18 ans, s'est contusionné la jambe droite en heurtant un bâti de métier. Huit jours de repos. Docteur Defossez.

— Un débourreur de la Maison Alphonse Pollet, Polydore Lamon, 27 ans, a été blessé à l'index droit par un éclat de bois. Dix jours de repos. Docteur Decherf.

— Philomène Derick, 29 ans, rattacheuse chez M. Flipo fils aîné, s'est fait une plaie à la jambe droite en tombant sur une broche. Quinze jours de repos. Docteur Catteau.

— Un magasinier de la Maison Jules Decasteke, Henri Delbecq, 40 ans, a fait une chute en manœuvrant des pièces de vin et s'est contusionné à la région lombaire droite. Douze jours de repos. Docteur Coudrelier.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de mardi, il est arrivé aux halles les denrées suivantes : marée, 170 k. ; pommes de terre nouvelles, 250 k. ; pommes de terre, 4.000 k. ; fromage, 80 k. ; œufs, 1.000 ; asperges, 124 bottes ; radis, 1.000 bottes ; beurre, 17 k.

CONTRAVENTIONS à Zélie B..., 42 ans, pour ivresse ; à Arthur B..., 35 ans, et Isaïore V..., 43 ans, cabaretiers, pour fermeture tardive de leurs établissements ; à Maurice V..., 32 ans, pour n'avoir pas éclairé son vélo ; à Emile F..., 36 ans, pour ivresse, et à Juste D..., 23 ans, pour tapage.

TROUVAILLES. — Le garde Engelaere a déposé au poste de police un trousseau de clefs qu'il a trouvé rue des Bonnets. — Une montre en argent a été trouvée, rue des Villas, par Marcel Moreau, âgé de 8 ans, qui l'a déposée au poste de police.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE A LA GARE. — Mme Senouzen, demeurant à Lille, rue Ban-de-Wedde, revenait, lundi soir, de Courtrai, par le train de 9 h. 45 ; elle se préparait à monter en wagon. Tout-à-coup, elle s'aperçut que son porte-monnaie avait disparu. Il contenait une somme de 48 fr. 50, une alliance en or et une croix en argent portant l'inscription suivante : « Pèlerinage de Ste-Anne d'Auray. » Mme Senouzen a déposé une plainte. Une enquête est ouverte.

Communications

TOURCOING. — *Fanfare du Point-Central.* — Répétition générale aujourd'hui à 9 h. précises du soir et tous les mercredis suivants. Le premier concert sur la place Thiers aura lieu le premier dimanche de juin.

— *Fanfare « Les Intimes ».* — La Commission compte sur tous ses membres pour la répétition d'aujourd'hui mercredi. Communications.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN CHEVAL EMPORTÉ. — Mardi, vers midi et demi, M. Verbeke, boucher, de passage au hameau du Pré-Catelan, à la Madeleine, avait abandonné pour un instant son cheval et sa voiture sur la chaussée. Tout à coup le cheval s'emporta dans la direction des remparts, traînant à sa suite la voiture qui alla se briser contre un arbre. Se sentant libre, le cheval reprit sa course du côté de Tourcoing ; il traversa le passage à niveau du chemin de fer, dont les barrières étaient ouvertes et arriva au canal. Le pont étant ouvert, le cheval voulut gravir les marches de la passerelle, mais à peine était-il sur les premiers degrés qu'il tomba à la renverse et s'abattit sur la chaussée. Plusieurs passants le maîtrisèrent alors. La pauvre bête s'était crevé l'œil gauche et fait des blessures légères aux jambes de derrière.

LILLE

UN NOUVEAU-NÉ DANS UNE FOSSE D'AISANCES. — Lundi, vers minuit, Mme Pottiau, demeurant rue de Lyon, *a mis au monde*, dans les cabinets de son habitation, un enfant qui est tombé dans la fosse. A ses cris on accourut ; M. Pottiau essaya vainement de descendre dans la fosse. Ce fut mardi seulement que le service des vidanges put retirer le cadavre du nouveau-né, un enfant du sexe masculin. L'enquête de la police a conclu qu'il y avait eu simple accident.

LOOS

UN ÉCHAFAUDAGE QUI S'ÉCROULE. — Dans la matinée de lundi, un échafaudage élevé devant l'établissement que font construire MM. Brabant, près de l'Heurtebise, s'est soudain écroulé.

Trois ouvriers furent précipités sur le sol. Deux se firent des blessures graves mais qui ne mettent pas leurs jours en danger. Après avoir été pansés ils ont été reconduits à leur domicile dans la voiture d'ambulance. Le troisième n'a que des égratignures à la figure.

LOMME

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DU MONT-A-CAMP. — Dimanche 17 mai aura lieu la bénédiction solennelle de l'église du Sacré-Cœur, à Lomme, section de Mont-à-Camp.

Cette église, dont M. l'abbé Gréquière, ancien vicaire de Saint-Etienne, à Lille, est le chapelain, a été construite grâce à son zèle, avec des dons particuliers, sans aucun subside de la commune ; elle a été reconnue par un décret de M. Combes, le 17 novembre 1902.

La cérémonie aura lieu à neuf heures et demie, sous la présidence de Mgr Monnier, évêque de Lydda ; le sermon sera donné par M. le chanoine Dieu, supérieur de l'Institution libre de Marcq-en-Barœul.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CARBONNE-POTIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Narcisse POTIEZ, veuve de Monsieur Palmyre CARBONNE, membre de la Confrérie du Rosaire, décédée pieusement à Mouvaux, le 5 mai 1903, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 7 courant, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Germain, à Mouvaux, sa paroisse, d'où son corps sera conduit à Marchiennes (Nord), où un service sera célébré le vendredi 8 courant, à dix heures et demie. — L'assemblée à Mouvaux, chemin des Duriez (fabrique de la Douille), et à Marchiennes, rue Saint-Amand, chez M. Carbonné-Delannoy. — Les Laudes seront chantées à Mouvaux, le mercredi 6 dumt mois, à quatre heures.

Les amis et connaissances de la famille VANDEWIELE-MATHON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Désiré-Constant VANDEWIELE, décédé à Roubaix, le 4 mai 1903, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 7 courant, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Soleil, 209 *ter*.

Les amis et connaissances de la famille MARGUERITTE-THIBAUT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Sœur MADELEINE DU SAINT-ALBERT, née Louise MARGUERITTE, Fille de la Sagesse, décédée à Saint-Laurent-sur-Sèvres, le 30 avril 1903, dans sa 34e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Service Solennel qui aura lieu le jeudi 7 mai, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Eloi, Tourcoing (Blanc-Seau). — Les funérailles ont eu lieu à Saint-Laurent, le 1er mai.

Les amis et connaissances de la famille DELATTRE-LANGLEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Casiodore-Joseph DELATTRE, couvreur, décédé accidentellement à Roubaix, le 4 mai 1903, dans sa 44e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 7 courant, à huit heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu, rue Blanchemaille, 37.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Pierre-Maurice Decroix-Plaideau, un des associés de la banque Verley, Decroix et Cie, membre du Conseil d'administration de la Société du Gaz de Wazemmes et de la Société lilloise des habitations à bon marché, décédé à Pau à l'âge de 55 ans.

— Dimanche est mort, dans sa 95 année, M. l'abbé Boutenel, curé de Saint-Quentin-lez-Aire depuis soixante-deux ans.

— Lundi matin, à dix heures, ont eu lieu en l'église de Rosendaël les funérailles de M. l'abbé Léon Piérens, ancien professeur de sciences, vicaire de Loon-Plage, décédé à l'âge de 31 ans.

— M. Nestor Copin, ingénieur-constructeur, premier adjoint au maire de Cambrai, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme veuve François-Joseph Copin, décédée lundi matin, à cinq heures, dans sa quatre-vingtième année.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— Le mariage de Mlle Henriette d'Homont, fille de M. d'Homont, imprimeur de l'*Indépendant du Pas-de-Calais*, avec M. Gaston Colin, a été célébré lundi, à onze heures et demie, en la basilique Notre-Dame.

— Mardi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église Saint-Martin d'Esquermes, le mariage de M. Jules Dassonville, négociant, avec Mlle Marie-Louise Defrance, fille du regretté M. Defrance, constructeur-mécanicien, boulevard Montebello, à Lille.

— Mardi à midi a eu lieu à Armentières, en l'église Saint-Roch, le mariage de M. Paul Boutry, fils de M. Boutry-Devémy, filateur de coton à Lille, avec Mlle Jeanne Cardon, fille de M. Cardon-Masson, industriel à Armentières.

FEUILLETON DU 7 MAI 1903 — N° 151

LA VOYANTE

L'Agence « Rodille » et Cie

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

XXVI. — (SUITE.)

Alors, le livre transfiguré lui parut resplendissant, tel enfin qu'elle le revoyait dans ses lointains souvenirs.

Après avoir réparé de son mieux les injures subies par la reliure, Blanche ouvrit le volume lui-même, et elle s'aperçut que la feuille de parchemin servant de *garde* était, depuis le haut jusqu'en bas, couverte d'écriture.

L'écriture des lignes supérieures paraissait très ancienne et l'encre avait à tel point pâli que la jeune fille eut toutes les peines du monde à déchiffrer çà et là quelques mots.

Mais à mesure que ses yeux descendaient vers le bas de la page, les caractères se modifiaient, et les encres dont on s'était servi devenaient de plus en plus colorées.

Blanche lut facilement, mais ne prit aucun intérêt aux notes qui frappaient ses regards.

Chaque ligne, en effet, ne contenait que des dates de naissance, de mariage et de noms, parmi lesquels celui de Vaubaron revenait sans cesse.

Comme la jeune fille ignorait absolument et ne pouvait soupçonner que ce nom fût celui de sa famille, elle interrompit sa lecture avant d'être arrivée au bas de la page.

Nos lecteurs ont déjà compris que les notes tracées sur le parchemin constituaient une sorte d'arbre généalogique, et que, selon la touchante coutume du bon vieux temps, chacun des Vaubaron croyait éternaliser, en confiant le dépôt à la Bible de famille, les dates solennelles de la mort de son père